

La Bolivie attend son débouché sur la mer



Le président de la Bolivie, Evo Morales, a appelé la population à attendre avec tranquillité le verdict que rendra public le 1er octobre la Cour Internationale de Justice de La Haye sur la revendication historique de ce pays andin sur un débouché sur l'Océan Pacifique.

Le chef d'état bolivien a signalé que l'on doit attendre avec sérénité une décision basée sur la certitude de l'histoire, sur le droit, la justice, la vérité et la raison.

Le 24 décembre 2015, la Cour de La Haye a reconnu que la Bolivie est née avec des côtes et qu'elle a fait l'objet d'une invasion et d'une guerre d'occupation territoriale qui la dépouillée de son littoral et d'une vaste superficie de son sol.

C'est ainsi que l'on a réaffirmé le fait historique sur lequel est basé la demande et c'est que depuis la proclamation de l'indépendance, en 1825, et jusqu'à la fin du 19e siècle, la Bolivie s'étendait vers l'occident jusqu'à arriver au Pacifique où ses côtes formaient la frontière avec le Nord du Pérou et au Sud avec le Chili.

À cette époque-là, le Chili extrayait et exportait depuis là des milliers de tonnes de salpêtre qui étaient la base de son économie.

Quand la Bolivie a décidé d'appliquer un impôt de 10 centavos de l'époque sur chaque quintal de salpêtre, le Chili y a vu une violation du traité commercial signé en 1874 et il a commencé une guerre d'occupation qui s'est étendue de 1879 à 1884 et il s'est approprié de 400 kilomètres de côtes et de 1 200 kilomètres carrés du territoire de la Bolivie.

Deux décennies plus tard, en 1904, un traité bilatéral a été signé pour ratifier les frontières, traité qui a confirmé le caractère méditerrané de la Bolivie et qui est le principal argument brandi par le Chili pour refuser de rouvrir toute négociation à ce propos.

Selon le Chili, ce pacte a tout réglé et il n'y a donc aucune question en suspens.

Actuellement, la Bolivie, peut faire son commerce maritime à travers les ports chiliens d'Arica et d'Antofagasta mais, dans la pratique, les obstacles que dressent les autorités douanières et migratoires de ce pays causent de grandes pertes à cause de retards injustifiés qui, bien des fois provoquent des dégâts irréparables aux marchandises.

L'intransigeance de ses voisins a obligé la Bolivie en 2013 à recourir à l'arbitrage international pour obtenir une frange large de 10 kilomètres plus un morceau de côte pour développer l'activité industrielle sous son drapeau souverain.

Finalement, après un chemin accidenté, la Cour de la Haye prononcera une sentence dans quelques jours seulement.

Le président Evo Morales a appelé son homologue chilien Sebastian Piñera à trouver des formules d'entente et à fermer des blessures datant d'il y a plus d'un siècle en respectant le droit international et en honorant les valeurs de justice, de dignité et de bonne foi qui doivent régner entre nos nations, a-t-il ajouté.

Ce sera aussi une bonne occasion pour démontrer que, dans ce monde chaotique d'aujourd'hui, il existe encore la possibilité de résoudre les conflits par des voies n'impliquant par le recours à la force, à la violence et aux abus et que deux peuples unis par l'histoire donnent une leçon à toute l'humanité accablée.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/171829-la-bolivie-attend-son-debouche-sur-la-mer>



Radio Habana Cuba